**Voyage à Chamonix 1er au 8 Septembre 2022**

Notre voyage à Chamonix se précise et vous trouverez ci-dessous les informations les plus importantes.

* **Hébergement.**

GITE LE NOUVEAU GRASSONNET 74400 ARGENTIERE

Gite au confort de montagne de type participatif. Les repas sont préparés par un cuisinier, les couverts sont mis et enlevés par les convives.

3 chambres 3 lits + 1 dortoir 8 places.

Séjour à 490 euros en pension complète avec les remontées mécaniques comprises.

Covoiturage environ 70 euros.

* **Programme des randonnées**

Toutes les randonnées présentent des distances et des dénivelés très raisonnables. Néanmoins elles sont situées autour de 2000m d’altitude. Les deux premiers jours nous serviront de période d’adaptation pour nos organismes.

**Vendredi 2 Septembre**

Grand balcon Nord – Mer de glace -Observatoire Forbes – Plan de l’Aiguille

Distance : 6.8 km

Dénivelé positif : 620m

Dénivelé négatif : 250m

Altitude maximale : 2320m

**Samedi 3 Septembre**

Village de Miage

Distance : 9.6 km

Dénivelé positif : 780m

Dénivelé négatif : 770m

Altitude maximale : 1750m

**Dimanche 4 Septembre**

Les Posettes

Distance : 12.1 km

Dénivelé positif : 914m

Dénivelé négatif : 908m

Altitude maximale : 2201m

**Lundi 5 Septembre**

Journée de récupération

Matin : Visite Chamonix - Musée TAIRRAZ et cristaux (5 euros)

Après-midi : Aiguille du Midi 3843m (attention au manque d’oxygène à cette altitude)

**Mardi 6 Septembre**

Grand balcon Sud – Lacs Blanc et des Chéserys – Argentière

Distance : 12.3 km

Dénivelé positif : 670m

Dénivelé négatif : 1345m

Altitude maximale : 2352m

**Mercredi 7 Septembre**

Refuge Albert 1er

Distance : 7.2 km

Dénivelé positif : 648m

Dénivelé négatif : 1240m ou 648 si descente en télécabine

Altitude maximale : 2702m

**Jeudi 8 Septembre**

Retour en Alsace

Ce programme est susceptible de modifications selon les conditions météos et la forme physique des participants.

* **Confirmation d’inscription**

Pour nous permettre de continuer notre organisation nous demandons à tous les participants de confirmer leur participation dès à présent. Le versement des arrhes de 200 € avant le 31 mai 2022 validera définitivement l’inscription.

En cas d’empêchement de dernière minute une tierce personne pourra vous remplacer.

Paiement par chèque auprès du trésorier du club FRANCIS GENTNER, 19, rue du chasseur 68000 Colmar

* **Renseignement**

Jean Siegel par SMS au 06 75 12 07 18.

Ou par mail jeansiegel@hotmail.fr